

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-10 DU 9 JANVIER 1997

Chargeant Monsieur Félix ADIMI, Ministre de
L'Industrie et des Petites et Moyennes
Entreprises de l'intérim de Madame
Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI
Ministre de la Santé, de la Protection Sociale
et de la Condition Féminine pour compter du
09 JANVIER 1997.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

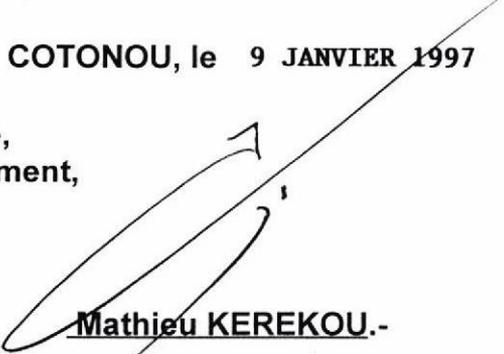
D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 09 Janvier 1997, Monsieur Félix ADIMI, Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé, de la Protection Sociale et de la Condition Féminine pendant l'absence de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI.

Article 2 .- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 9 JANVIER 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS : PR 4- AN 4- CS 2- CC 2 - CES 2- HAAC 2- PMCAGRI 4- SGG 4-
MMEH - MSPSCF 6 AUTRES MINISTÈRES 16 - DEPARTEMENTS 6 - JO.1.-